
CONSEIL SYNDICAL du 16 mai 2022

Rapport n° 20220516 - 02

Objet : Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations sur la période du 27 novembre 2021 au 30 avril 2022 et par le Bureau Syndical lors des séances du 13 décembre 2021, 14 février 2022, 21 mars 2022

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions des articles 11.2 et 12.2 des statuts du SMEA₃₁, le Président du Syndicat et le Bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des compétences du Conseil Syndical dans tout domaine à l'exception :

- 1) du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2) de l'approbation du compte administratif ;
- 3) des dispositions à caractères budgétaires prises par l'établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L1612-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (dépenses obligatoires) ;
- 4) des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- 5) de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- 6) de la délégation de la gestion d'un service public ;
- 7) des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire et de la politique de la ville.

Afin de permettre le fonctionnement du Syndicat, le Conseil Syndical a décidé de déléguer certaines attributions au Bureau et au Président.

La délégation de compétences s'accompagne de l'obligation de rendre compte au Conseil Syndical des décisions prises en application desdites délégations.

L'annexe jointe au présent rapport détaille les décisions prise par le Président du 27 novembre 2021 au 30 avril 2022 et par le Bureau Syndical lors des séances du 13 décembre 2021, 14 février 2022, 21 mars 2022

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.



Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne

Annexe : Liste des décisions

DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DU SMEA31

Compétences financières

6 DECEMBRE 2021

20211129-581 Approuver l'offre de prêt faite par la Banque Postale et autoriser le Président de RESEAU31 à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à ce contrat

16 DECEMBRE 2021

20211123-575 Demander une prolongation de délai d'attribution de la subvention au titre du programme départemental eau potable 2020 de 12 mois à compter de la date limite du 1^{er} septembre 2021 pour 4 opérations et renoncer à l'attribution de la subvention au titre des programmes départementaux en eau potable 2018, 2019 et 2020 pour 5 opérations

20211123-576 Demander une prolongation de délai d'attribution de la subvention au titre du programme départemental assainissement des eaux usées 2019 et 2020 de 12 mois à compter de la date limite du 1^{er} septembre 2021, pour 10 opérations et renoncer à l'attribution de la subvention au titre des programmes départementaux en assainissement des eaux usées 2017 pour 1 opération

20211123-577 Renoncer à l'attribution de la subvention au titre du programme départemental en assainissement eaux pluviales 2019 pour 2 opérations

20211215-602 Approuver l'offre de prêt faite par le Crédit Agricole et autoriser le Président de RESEAU31 à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à ce contrat

20211214-603 Signer la convention d'autorisation d'utilisation des installations de traitement pour les sous-produits de l'assainissement de la station d'épuration de Grenade pour l'année 2022 avec M. Eric SICARD agissant en qualité de dirigeant pour le compte de la société Ets Eric Sicard domiciliée 40 route de Bouconne Le Brana à Lévigac

20211214-604 Signer la convention d'autorisation d'utilisation des installations de traitement pour les sous-produits de l'assainissement de la station d'épuration de Grenade pour l'année 2022 avec M. Francis BOVO agissant en qualité de gérant pour le compte de la société SARL BOVO & Fils domiciliée 500 chemin de la Forêt à Verdun sur Garonne

3 JANVIER 2022

20211213-598 Demander une prolongation de délai de caducité de la subvention au titre des programmes départementaux eau potable 2017 et 2018, de 12 mois à compter de la date limite du 31/12/2021 pour un montant de 83 165,51 € de crédits correspondant à 3 opérations inscrites ; renoncer aux crédits attribués par le Conseil départemental au titre du programme départemental eau potable 2016 pour un montant de 7 920 € de crédits correspondant à 4 opérations inscrites

20211213-599 Demander une prolongation de caducité de la subvention au titre des programmes départementaux Assainissement 2016, 2017 et 2018, de 12 mois à compter de la date limite du 31/12/2021 pour un montant de 263 641,51 € de crédits correspondant à 13 opérations inscrites ; renoncer à l'attribution de la subvention au titre du programme départemental en assainissement des eaux usées 2017 pour un montant de 9 500 € de crédits correspondant à 1 opération inscrite

10 JANVIER 2022

20211229-615 Approuver l'offre de prêt faite par la Banque Postale et autoriser le Président à signer l'ensemble des documents contractuels relatifs à ce prêt

7 FEVRIER 2022

20220107-46 Approuver les opérations présentées au titre du programme départemental 2021 relatives à l'alimentation en eau potable ainsi que les aides financières afférentes ; solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ; approuver le plan de financement prévisionnel présenté ; s'engager à présenter un dossier attributif conforme avant le 1^{er} septembre 2022 pour les décisions inscrites sans attribution directe et s'engager à solder ces opérations avant le 31 décembre 2024

20220107-47 Approuver les opérations présentées au titre du programme départemental 2021 relatives à l'assainissement rural ainsi que les aides financières afférentes ; solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ; approuver le plan de financement prévisionnel présenté ; s'engager à

présenter un dossier attributif conforme avant le 1^{er} septembre 2022 pour les décisions inscrites sans attribution directe et s'engager à solder ces opérations avant le 31 décembre 2024

20220107-48

Approuver les opérations présentées au titre du programme départemental 2021 relatives à l'assainissement des eaux pluviales ainsi que les aides financières afférentes ; solliciter l'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau sur ces opérations ; approuver le plan de financement prévisionnel présenté ; s'engager à présenter un dossier attributif conforme avant le 1^{er} septembre 2022 pour les décisions inscrites sans attribution directe et s'engager à solder ces opérations avant le 31 décembre 2024

25 FEVRIER 2022

20220207-91 Demander une prolongation de délai de caducité de la subvention au titre des programmes départementaux assainissement 2019 et 2020 de 12 mois à compter de la date limite du 31/12/2021 pour un montant de 140 448 € de crédits

21 MARS 2022

20220304-127 Approuver les opérations présentées au titre du programme départemental Eau potable 2022 ; approuver le montant de la demande d'inscription de 26 663 374 €HT et le plan de financement présenté ; solliciter auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne l'attribution d'une subvention en capital sur le programme d'eau potable 2022 de 5 335 774 €HT ; de solliciter les aides financières de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et de tout autre organisme financeur de ces opérations à hauteur de 21 327 600 €HT ; demander le démarrage anticipé des études, des travaux et de toutes les prestations associées ; s'engager à présenter au Conseil départemental de la Haute-Garonne, au plus tard le 1^{er} septembre 2023, un dossier de demande d'attribution de subvention en cohérence avec le dossier de demande d'inscription ; s'engager à terminer l'opération et à solder la subvention obtenue dans les 3 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit la décision arrêtant l'attribution de la subvention ; autoriser le président à signer tout document se rapportant à cette décision

20220304-128 Approuver les opérations présentées au titre du programme départemental Eau potable 2021 ; approuver le montant de la demande d'inscription de 26 035 32 €HT et le plan de financement présenté ; solliciter auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne l'attribution d'une subvention en capital sur le programme d'eau potable 2022 de 5 227 719 €HT ; de solliciter les aides financières de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et de tout autre organisme financeur de ces opérations à hauteur de 20 807 608 €HT ; demander le démarrage anticipé des études, des travaux et de toutes les prestations associées ; s'engager à présenter au Conseil départemental de la Haute-Garonne, au plus tard le 1^{er} septembre 2023, un dossier de demande d'attribution de subvention en cohérence avec le dossier de demande d'inscription ; s'engager à terminer l'opération et à solder la subvention obtenue dans les 3 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit la décision arrêtant l'attribution de la subvention ; autoriser le président à signer tout document se rapportant à cette décision

20220304-129 Approuver les opérations présentées au titre du programme départemental Eau potable 2021 ; approuver le montant de la demande d'inscription de 928 160 €HT et le plan de financement présenté ; solliciter auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne l'attribution d'une subvention en capital sur le programme d'eau potable 2022 de 206 092 €HT ; de solliciter les aides financières de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et de tout autre organisme financeur de ces opérations à hauteur de 722 068 €HT ; demander le démarrage anticipé des études, des travaux et de toutes les prestations associées ; s'engager à présenter au Conseil départemental de la Haute-Garonne, au plus tard le 1^{er} septembre 2023, un dossier de demande d'attribution de subvention en cohérence avec le dossier de demande d'inscription ; s'engager à terminer l'opération et à solder la subvention obtenue dans les 3 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit la décision arrêtant l'attribution de la subvention ; autoriser le président à signer tout document se rapportant à cette décision

29 MARS 2022

20220325-168 Approuver le montant de la demande d'inscription pour l'opération de schéma directeur en eau potable pour la commune de Villaudric de 50 967 €HT au programme départemental eau potable 2022 et le plan de financement présenté ; solliciter auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne l'attribution d'une subvention en capital sur le programme d'eau potable 2022 de 15 290,10 €HT ; de solliciter les aides financières de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et de tout autre organisme financeur de ces opérations à hauteur de 25 483,50 €HT ; demander le démarrage anticipé des études et de toutes les prestations associées ; s'engager à terminer l'opération et à solder la subvention obtenue dans les 3 ans à compter du 1^{er} janvier de l'année qui suit la décision arrêtant l'attribution de la subvention ; autoriser le président à signer tout document se rapportant à cette décision

14 AVRIL 2022

20220411-189 Approuver l'offre de prêt du Crédit Mutuel relative au financement du siège de Montaudran (budget principal) et autoriser le Président à signer le contrat et tous les documents s'y rapportant

20220411-190	Approuver l'offre de prêt du Crédit Mutuel relative au financement de la microcentrale du « Bourgain » (budget microcentrale) et autoriser le Président à signer le contrat et tous les documents s'y rapportant
20220411-191	Approuver l'offre de prêt de la Banque Postale relative au financement de construction ou extension de réseau au budget eau potable et autoriser le Président à signer le contrat et tous les documents s'y rapportant
20220411-192	Approuver l'offre de prêt de la Banque Postale relative au financement de construction ou extension de réseau au budget assainissement collectif et autoriser le Président à signer le contrat et tous les documents s'y rapportant
20220411-193	Approuver l'offre de prêt de la Banque Postale relative au financement de construction ou extension de réseau au budget principal et autoriser le Président à signer le contrat et tous les documents s'y rapportant
25 AVRIL 2022	
20220422-202	Approuver la proposition technique du SDEHG de raccordement électrique du poste de refoulement de la gendarmerie (PRE00098) à Saint-Félix-de-Lauragais ainsi qu'approuver la demande d'aide financière auprès du SDEHG en vue d'obtenir un financement à hauteur de 9 342 € pour que la contribution de RESEAU31 soit au plus égale à 4 028 €
RH-Patrimoine-Juridique	
6 DECEMBRE 2021	
20211125-578	Conclure au profit de RESEAU31, un acte de servitude de passage de canalisation d'eau potable implantée sur la parcelle privée cadastrée section F n°716 située sur la commune de Sauveterre de Comminges, appartenant à Mme Françoise PRADERE et à M. Jean PRADERE, moyennant le versement d'une indemnité totale de 30.60 € pour une surface d'environ 90 m²
16 DECEMBRE 2021	
20211206-552	Conclure au profit de RESEAU31, un acte de servitude de passage de canalisation d'eaux usées et d'eaux pluviales sur la parcelle cadastrée section BP n°95 sise sur la commune de Fonsorbes, appartenant à M. Alain JEROME et Mme Fabienne BOSTSARRON épouse JEROME, d'une emprise commune et totale de 143 m² et moyennant le versement d'une indemnité globale et définitive d'un montant de 3 432 €
20211123-556	Approuver la participation de RESEAU31 à la plateforme d'appuis des territoires et approuver la convention partenariale s'y rapportant, conclue avec le Conseil départemental de Haute-Garonne, sans incidence financière ni ressource humaine supplémentaire
20211206-588	Conclure au profit de RESEAU31, sur les parcelles appartenant à l'indivision BOTTAREL, un acte de constitution de servitudes de passage et de canalisations desservant la nouvelle station d'épuration
20211208-590	Conclure une convention de mise à disposition de personnel avec le SIVOM des Plaines et des Coteaux du Volvestre, d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, pour l'entretien et le nettoyage des locaux du site de RESEAU31 à Mondavezan
18 JANVIER 2022	
20220110-42	Signer la demande de renouvellement d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial pour le maintien du rejet de la station d'épuration de Mazères-sur-Salat, sur une longueur de 25 mètres linéaires
20220106-44	Signer la demande de renouvellement d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial pour le maintien d'une zone de protection de l'usine d'eau potable de la périphérie Sud-Est de Toulouse, sur une surface d'environ 2 170 m² située en partie sur le domaine public fluvial dans le périmètre classée de la réserve naturelle régionale de la confluence Garonne Ariège, sur la commune de Vieille Toulouse au lieudit Betou la Tuilerie
21 JANVIER 2022	
20220117-43	Signer la demande de renouvellement d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial pour le maintien, dans la traversée de la Garonne, d'une conduite d'eau potable d'un diamètre de 500 et d'une longueur de 680 mètres sur la commune de Grenade-sur-Garonne
20220119-60	Accepter l'indemnisation correspondant à la limite contractuelle d'un montant de 750 € versée par l'assurance de la « flotte automobile » PNAS et autoriser le Président à signer tout document relatif à cette décision
20220119-62	Conclure, au profit de Réseau31, un acte de servitude de passage et de canalisations d'eaux usées sur la parcelle privée, cadastrée A 164, située sur la commune de Marignac, appartenant à la SCI CDSAV représentée par M. Victor Castelo Dos Santos, moyennant le versement d'une indemnité de 5,76 €

le m², soit une indemnité totale de 2 800 € pour une surface d'environ 486 m² (162 mètres de linéaire sur 3 mètres de large)	
31 JANVIER 2022	
20220118-57	Autoriser le Président de Réseau31 à assurer la défense de Réseau31 dans l'affaire l'opposant à la SCCV PIANA I relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires
20220118-58	Autoriser le Président de Réseau31 à assurer la défense de Réseau31 dans l'affaire l'opposant à la SCCV PIANA II relativement à la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif et à se faire assister, le cas échéant, d'un avocat. Dans ce cas, des avances pourront être éventuellement consenties en vue du règlement des honoraires
7 FEVRIER 2022	
20220121-63	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 100 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de bâches et filet pour la benne du camion du centre de Frouzins
20220121-64	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à la réalisation de travaux d'impression ou de reprographie pour les besoins de Réseau31
20220121-65	Faire bénéficier à Réseau31 d'assistances juridiques d'avocats sur certaines affaires, visées à la nomenclature 75.01 X, par la mise en œuvre de procédures adaptées dont le total cumulé sera inférieur à 40 000 €HT
20220121-66	Faire bénéficier à Réseau31 d'assistances juridiques d'avocats sur certaines affaires, pour la représentation en justice dans le cadre de divers contentieux, par la mise en œuvre de procédures adaptées dont le total cumulé sera inférieur à 40 000 €HT
20220121-67	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à la location de véhicules légers pour les besoins de Réseau31
20220121-68	Approuver l'avenant 2 au marché 041A2018 relatif à l'installation et la location de bâtiments modulaires sur le territoire de Réseau31, ayant pour objet d'acter de la régularisation d'éléments administratifs
15 FEVRIER 2022	
20220207-90	Procéder au remboursement des frais d'huissier supportés par les usagers du collectif des habitants de Launac ci-après, dès lors que les justificatifs et documents demandés sont apportés : ABOUBACAR Lawa, ANGLADE Patrick, BIRENBAUM Thérèse Marie, BOMMARITO Jérôme, BROQUA Jean-Michel, CASSAGNE Patrick, COMBES Marie-Christine, DE MATA Didier, FERNANDES Manuel, GOSTINICCHI Jean-Marc, JULIEN Eliane, LE GORBELEC Johann, MAURE Adrien, MICHELIS Marie-Claire, PAU Romain, PAUTRIC Yvan, RATSIMBA Christian, RIVIERE Benjamin, ROCHE Gérard, SAINT Jean-Michel et WASKALA Marco
20220208-93	Approuver le rapport annuel de Réseau31, organisme unique de gestion collective pour l'irrigation sur les périmètres Hers-mort, Girou et système de Saint-Martory au titre de l'année 2021 et autoriser le président à transmettre l'ensemble de ces éléments aux services de l'Etat
20220210-94	Conclure, au profit de Réseau31, un acte de servitudes de passage sur les parcelles cadastrées section E n°336, section E n°338, section E n°425 sises sur la commune de Castelnau d'Estrétefonds appartenant à Mme Michèle BOSCHER née DELLAC et Mme Anne-Marie DELLAC, avec renonciation de leur part au versement de toute indemnité à quelque titre que ce soit et selon les modalités suivantes : Parcelle E336 : emprise globale de 645 m2 (soit 129m x 5m) Parcelle E338 : emprise globale de 59 m2 (soit 11,80m x 5m) Parcelle E425 : emprise globale de 41,50 m2 (soit 8,30m x 5m)
20220214-102	- Adhérer au service d'assurance statutaire du CDG31 du contrat groupe 2022-2025 avec les nouveaux taux en vigueur. Les deux couvertures prennent effet au 1 ^{er} janvier 2022 pour une durée de 4 ans avec reconduction possible d'un an, renouvelable deux fois ; - Souscrire, dans le cadre de ce contrat groupe, à la couverture afférente aux agents IRCANTEC (agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est inférieur à 28 heures hebdomadaires, agents contractuels de droit public ou de droit privé) les conditions suivantes : <u>Garantie</u> : Congé de maladie ordinaire avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire ; Congé de grave maladie ; Congé de maternité, congé de naissance, congé pour l'arrivée d'un enfant en vue de son adoption et congé adoption et paternité/accueil de l'enfant ; Congé pour accident et maladie imputables au service. <u>Taux de cotisation</u> : 0.60% ; le taux de cotisation est garanti pendant 2 ans. Au-delà de ces deux années, la variation du taux (à garanties équivalentes) est adossée à l'évolution du rapport sinistres/primes par une clause contractuelle.

Résiliation : Réseau31 peut résilier son adhésion au 1^{er} janvier de chaque année en respectant un préavis de 2 mois.

- de souscrire, dans le cadre de ce contrat groupe, à la couverture afférente aux agents CNRACL (agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est supérieur ou égal à 28 heures hebdomadaires) aux conditions de garanties et taux suivants :
 - Décès : 0,23 %
 - Accident et maladie imputables au service : 1,83 %
 - Accident et maladie non imputable au service sauf maladie ordinaire, maternité/adoption et paternité/accueil de l'enfant : 1,22 %
 - Maternité/adoption – Paternité/Accueil de l'enfant : 1,15 %

Taux de cotisation global sera égal à la somme des taux applicables aux garanties retenues, soit 4.43%. Le taux de cotisation est garanti pendant 2 ans. Au-delà de ces deux années, la variation du taux (à garanties équivalentes) est adossée à l'évolution du rapport sinistres/primes par une clause contractuelle.

Résiliation : Réseau31 peut résilier son adhésion au 1^{er} janvier de chaque année en respectant un préavis de 2 mois.

- d'accepter la garantie des taux pendant deux ans. A compter du 1er Janvier 2024, ils pourront être révisés dans les conditions fixées par le marché. L'adhésion permet en outre de bénéficier du suivi du traitement des sinistres, des indemnisations, des recours contre tiers, des statistiques de sinistralité, une assistance psychologique et sociale et d'éventuelles actions connexes (expertises, formations en prévention, études spécifiques, assistantes diverses, etc.). Ce service est mis en œuvre par une équipe de 5 conseillers en assurance, sous la responsabilité d'un responsable de service. Il donne lieu à la signature d'une convention d'adhésion et à la perception par le CDG31 d'une rémunération spécifique par couverture souscrite, d'un montant représentant 5% du montant de la prime d'assurance, avec une perception minimale de 25 €.
- Autoriser le Président à signer tous les documents contractuels et conventionnels afférents aux décisions précédentes, ainsi qu'à procéder au choix des variables de couverture ;
- Inscrire au budget de la structure les sommes correspondantes

16 FEVRIER 2022

20220211-101 Approuver 29 conventions pour constitutions de servitudes de passage de canalisations et autorisations d'occupation temporaire du domaine privé pendant la phase de travaux relative au projet de sécurisation et de renforcement de l'adduction en eau potable Garonne-Salat-Arize porté par le SMDEA09 et RESEAU31

28 FEVRIER 2022

20220211-97 Conclure au profit du SMEA31, un acte de servitudes de passage de canalisations (remplacement des canalisations d'eau potable actuelles par deux conduites d'eau potable et mise en place d'une conduite supplémentaire de refoulement d'assainissement) sur les parcelles cadastrées C n°1112 et C n° 1212 situées sur la commune de Lavelanet de Comminges appartenant à l'indivision PARMENTIER moyennant le versement d'une indemnité de 0.36 € le m², soit une indemnité totale de 329,04 € pour une surface d'environ 914 m² (288 mètres linéaires sur 3 mètres de large sur la parcelle C n° 1212)

2 MARS 2022

20220215-59 Accepter le règlement correspondant à la valeur de remplacement du véhicule à dire d'expert d'un montant de 4 500 € TTC versé en deux temps avec d'une part, le paiement de la somme de 450 € par GPA, recycleur automobiles, et d'autre part, l'indemnisation assurantielle à hauteur de 4 050 € par PNAS et autoriser le Président à signer tout document relatif à cette décision

20220222-110 Déposer une déclaration préalable auprès de la commune d'Ondes afin de réhabiliter le réservoir, sis sur la commune de RESEAU31

7 MARS 2022

20220302-95 Conclure au profit du SMEA31 un acte de servitudes de passage d'une canalisation d'adduction d'eau potable sur les parcelles cadastrées section D n°246, section D n°247 et section D n°250 sises sur la commune de Castelnau d'Estrétefonds appartenant à Mme Josseline KUNTZ-BLANCHARD et M. Philippe RATIE, avec renonciation de leur part au versement de toute indemnité à quelque titre que ce soit – exception faite de celle afférente aux dommages causés aux sols et cultures – et selon les modalités suivantes :

- Parcelle D 246 : emprise de 60 m² (soit un linéaire de 20 m x 3 m de largeur),
- Parcelle D 247 : emprise de 270 m² (soit un linéaire de 90 m x 3 m de largeur),
- Parcelle D 250 : emprise de 348 m² (soit un linéaire de 20 m x 3 m de largeur),

Etant précisé que les éventuels dommages causés aux sols et cultures seront indemnisés, au bénéfice des propriétaires exploitants, conformément au barème établi par la Chambre d'Agriculture

20220302-98

Conclure au profit du SMEA31 un acte de servitudes de passage d'une canalisation d'adduction d'eau potable sur la parcelle cadastrée section D n°254 sise sur la commune de Castelnau d'Estrétefonds appartenant à Mme Josseline KUNTZ-BLANCHARD, dont l'emprise sera de 72 m² (soit un linéaire de 24 m x 3 m de largeur), avec renonciation de sa part au versement de toute indemnité à quelque titre que ce soit – exception faite de celle afférente aux dommages causés aux sols et cultures, étant précisé que les éventuels dommages causés aux sols et cultures seront indemnisés, au bénéfice des propriétaires exploitants, conformément au barème établi par la Chambre d'Agriculture

20220225-114

Indemniser l'exploitant EARL GIORDA, représentée par M. GIORDA Christian domiciliée sur la commune du Fousseret, conformément au barème d'indemnisation des dommages causés aux sols et cultures de la Chambre d'Agriculture, moyennant le versement d'une indemnité totale de 3 727,50 € correspondant à :

- 0.48 € le m² pour du soja au titre de l'année 2021, soit une indemnité totale de 1 704 € pour une emprise d'occupation temporaire en phase de travaux d'environ 3 550 m² (1 370 m² sur la parcelle AC n°39 et 2 180 m² sur la parcelle AC n°40) ;
- 0.57 € le m² pour du blé dur au titre de l'année 2022, soit une indemnité totale de 2 023.50 € pour une emprise d'occupation temporaire en phase de travaux d'environ 3 550 m² (1 370 m² sur la parcelle AC n°39 et 2 180 m² sur la parcelle AC n°40)

20220228-122

Conclure au profit du SMEA31 un acte de servitudes de passage d'une canalisation d'adduction d'eau potable sur la parcelle cadastrée section E n°339 sise sur la commune de Castelnau d'Estrétefonds appartenant à Mme Claudine DALET née ROUDES et Mme Jacqueline DALET, dont l'emprise globale sera de 63,50 m² (soit un linéaire de 12,70 m x 5 m de largeur), avec renonciation de sa part au versement de toute indemnité à quelque titre que ce soit

20220302-124

Conclure au profit du SMEA31 un acte de servitudes de passage d'une canalisation d'adduction d'eau potable sur la parcelle cadastrée section AL n°42 sise sur la commune de Layrac sur Tarn dont les nus propriétaires sont MM Frédéric et Dominique TEYSSEYRE et l'usufruitière Mme Geneviève TEYSSEYRE née THERIZOLS, dont l'emprise sera de 165 m² (soit un linéaire de 55 mètres linéaires sur 5 mètres de large), avec renonciation de sa part au versement de toute indemnité à quelque titre que ce soit

17 MARS 2022

20220315-140 Saisir l'autorité sanitaire pour obtenir une autorisation pour les travaux de rénovation et la remise en service du réservoir d'eau potable d'Ondes, au titre du code de la santé publique

25 MARS 2022

20220321-105 Accepter l'indemnisation versée par l'assureur SMACL Assurances d'un montant de 13 167.82 € relative au dommage garanti selon le rapport d'expertise suivant les conditions contractuelles d'assurance et d'autorise le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision

29 MARS 2022

20220324-164 Conclure, au profit des propriétaires de l'indivision GIORDA (M. GIORDA Christian, Mme GIORDA épouse RIVIER Michelle, Monsieur GIORDA Daniel et Mme GIORDA épouse GAMERO Nicole), un acte de servitude de passage, sans indemnité, sur les parcelles cadastrées section AC n°336 (issue de la parcelle mère AC n°39) et AC n°338 (issue de la parcelle mère AC n°40) situées sur la commune du Fousseret, appartenant au SMEA31, pour une surface d'environ 165 m² (44,81 mètres linéaires sur 3 mètres de large sur la parcelle AC n°336 et 10 mètres linéaires sur 3 mètres de large sur la parcelle AC n°338)

20220328-173 Porter à connaissance auprès des services de M. le Préfet de Haute-Garonne, le potentiel de développement hydroélectrique du canal de Saint-Martory par la construction d'une microcentrale hydroélectrique « Bourgaill-canal » sur la commune de Bérat

20 AVRIL 2022

20220406-185 Valider le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Labarthe-Rivière et soumettre ce zonage d'assainissement des eaux usées à enquête publique

20220406-186 Valider le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Valentine et soumettre ce zonage d'assainissement des eaux usées à enquête publique

28 AVRIL 2022

20220420-104 Accepter le règlement correspondant à la valeur de remplacement du véhicule immatriculé 300CGE31 à dire d'expert d'un montant de 6 000 € TTC versé en deux temps, avec d'une part, le paiement de la somme de 1 033 € par GPA, recycleur d'automobiles, et d'autre part, l'indemnisation assurantielle à hauteur de 4 967 € par PNAS ; Autoriser le Président à signer tout document relatif à cette décision

20220421-126	Conclure, au profit du SMEA31, un acte de servitude de passage sur la parcelle cadastrée ZM n°24 sise sur la commune de Revel, dont les propriétaires sont M. et Mme Piquemal, l'emprise étant de 292,98 m² (soit 97.66 mètres linéaires sur 3 mètres de large), et ce, moyennant le versement aux propriétaires d'une indemnité globale et définitive d'un montant de 30 000 € nets
20220421-207	Accepter l'indemnisation versée par l'assureur GMF, assureur du Conseil départemental de la Haute-Garonne, d'un montant de 10 262,73 €, relative au dommage causé sur la conduite du réseau d'eau potable de Mascarville lors du sinistre du 2 août 2021 ; Autoriser le Président à signer tout document relatif à cette décision
20220425-215	Annuler et remplacer la décision 20220119-60 du 19 janvier 2022 ; Accepter l'indemnisation d'un montant de 1 457,11 € TTC versée par l'assurance PNAS en deux temps, dans un premier temps, par un règlement de 750 € puis, dans un deuxième temps de 707,11 € et autoriser le Président à signer tout document relatif à cette décision

Marchés publics

29 NOVEMBRE 2021

20211108-554	Mener une procédure adaptée à hauteur de 11 100 €HT maximum en vue de procéder à l'acquisition du logiciel Qualishare, pour le pôle démarche Qualité de RESEAU31
20211108-555	Mener une procédure adaptée, sous la forme d'un marché à prix forfaitaires, afin de procéder à l'exécution de travaux de construction de casiers supplémentaires de traitement des boues sur la station d'épuration intercommunale des communes de Cepet et Labastide (SITEC)
20211110-557	Mettre en concurrence les titulaires de l'accord cadre 004C2018, en vue de la conclusion d'un marché subséquent visant à la révision du schéma d'assainissement des eaux usées et à l'établissement du schéma directeur et du zonage des eaux pluviales de la commune de Salies du Salat
20211110-558	Mener une procédure adaptée en un lot unique, afin de procéder à l'instruction technique et administrative des procédures visant à établir les périmètres de protection de captages d'eau potable, sur la commune de Saint-Aventin pour le compte de RESEAU31
20211115-559	Mener une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable, afin de procéder à la mise à jour et à la maintenance du logiciel de gestion des ressources humaines pour le compte de RESEAU31
20211118-562	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise FRONTON TP, concernant des prestations de terrassement VRD pour un montant maximum de 36 380 €HT
20211118-563	Accepter et agréer l'annulation de la sous-traitance de l'entreprise LACLAU concernant des prestations de pose de réseau AEP avec un nouveau montant maximum de 0 €HT
20211115-564	Approuver l'avenant 1 au marché 056P2021 ayant pour objet d'acter des modifications administratives
20211115-565	Mener une procédure adaptée, décomposée en 2 macro lots, lot 4 et 4 bis, sous la forme d'un marché à prix forfaitaires, afin de procéder à l'exécution des travaux de rénovation des locaux de Plaisance du Touch
20211115-566	Mener une procédure adaptée, sous la forme d'un accord cadre à bons de commande et à prix unitaires, afin de procéder à la fourniture de béton préfabriqué
20211115-567	Mener une procédure adaptée à hauteur de 500 €HT, en vue de procéder à la location de conteneurs pour le déménagement du centre de Villemur
20211115-568	Mener une procédure adaptée à hauteur de 12 000 €HT, en vue de procéder à l'achat d'un corrélateur acoustique permettant la détection des fuites d'eau sur les réseaux de canalisations enterrées
20211119-571	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT, en vue de procéder à des interventions subaquatiques sur les ouvrages eaux usées et eau potable de RESEAU31
20211119-572	Mener une procédure adaptée à hauteur de 38 000 €HT, en vue de procéder à l'achat de matériels informatiques de type tablette durcie Windows pour des agents de terrain de RESEAU31
20211119-573	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord-cadre à prix unitaires, afin de procéder à l'achat d'outillage électroportatif pour les agents de RESEAU31
20211119-574	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT, en vue de procéder à des essais d'étanchéité et d'ITV, dans le cadre des travaux de création des réseaux eaux usées, eau potable et eaux pluviales, rue de l'Égalité sur la commune de Grenade

8 DECEMBRE 2021

20211118-570	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise SACCONA pour OTV concernant des prestations de carottages pour un montant maximum de 3 250 €HT
--------------	---

20211225-579	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 000 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat de panneaux sandwich et de tôles acier, pour la couverture d'un petit local à construire sur le site de Franczal
20211126-580	Approuver les avenants 3 aux marchés 072, 073 et 074A2019 ayant pour objet d'acter l'ajout d'un nouveau prix supplémentaire

15 DECEMBRE 2021

20211129-582	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise ALLIANCE ISOLATION concernant l'annulation des travaux d'isolation pour un nouveau montant maximum de 0 €HT
20211130-583	Approuver l'avenant 1 au marché 002P2020 ayant pour objet d'acter des adaptations techniques soit une diminution de 0,76 € du montant
20211203-584	Mener une procédure adaptée à hauteur de 30 000 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat de deux solutions complètes de levés GPS pour les besoins de RESEAU31
20211203-585	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise RICART pour l'entreprise Comminges Bâtiment, concernant la fourniture et pose de serrurerie pour un montant maximum de 15 745 €HT
20211203-586	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise Concept Tuyauterie pour l'entreprise Hydrea, des travaux d'hydraulique et de montage pour un montant maximum de 58 963,08 €HT
20211203-587	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord-cadre à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder à la maintenance et à l'optimisation des installations techniques de génie climatique de l'ensemble des bâtiments occupés par RESEAU31
20211209-591	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 000 €HT maximum, en vue de procéder à la location d'un bracelet DATI afin d'assurer la protection de travailleur en position isolée
20211209-592	Mener une procédure adaptée à hauteur de 30 000 €HT maximum, en vue de procéder à des prestations diverses de petites réparations, telles que changement de cloisons, sur le centre de Val de Garonne
20211209-593	Approuver l'avenant 1 au marché 058P2021 ayant pour objet d'acter l'ajout d'un prix supplémentaire au bordereau des prix, soit une augmentation de 11,18 % du montant du marché
20211210-597	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un marché à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder à la réalisation d'un suivi archéologique des travaux relatifs à la création d'un réseau d'adduction entre l'usine de traitement de l'eau potable de Carbonne et le nouveau réservoir de Gensac sur Garonne nommé Feeder Carbonne-Gensac

17 DECEMBRE 2021

20211213-601	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise EUROVIA, concernant la réfection de tranchée AEP en bicouche, pour un montant maximum de 11 134 €HT
20211213-600	Approuver l'avenant 1 au marché 067P202, relatif aux missions de recherche d'amiante et de HAP sur voirie, ayant pour objet d'acter des adaptations techniques

28 DECEMBRE 2021

20211207-589	Mener une procédure adaptée à hauteur de 16 700 €HT maximum au lieu de 16 100 €HT, en vue de procéder à des travaux de renouvellement de l'installation électrique du réservoir de la base de loisirs de Montaigut sur Save
20211217-605	Mener une procédure adaptée à hauteur de 26 000 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat de matériels de métrologie, afin de procéder à des mesures de débit sur le canal de Saint-Martory
20211217-608	Approuver l'avenant 1 au marché 008P2021 ayant pour objet d'acter des adaptations techniques et l'ajout de prix supplémentaires, soit une augmentation de 4,02 % du montant du marché
20211221-609	Approuver l'avenant 4 au marché 130A2019 ayant pour objet d'acter des adaptations administratives
20211223-610	Approuver l'avenant 3 au marché 067P2019 ayant pour objet d'acter des adaptations techniques
20211228-612	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise Pene & Fils, concernant les travaux de branchements eaux usées et eau potable relatifs aux bons de commandes 39860 et 39861, pour un montant maximum de 3 330,55 €HT
20211228-613	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise MECAFLO pour l'entreprise Hydrea concernant des travaux de serrurerie, de fourniture et de pose du pont racleur et du cône de décantation de la station d'épuration d'Auriac sur Vendinelle, pour un montant maximum de 90 000 €HT

31 DECEMBRE 2021

20211229-614	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise VALORIS concernant une prestation de levé topographique comprenant un forfait de mise en station et 100 points de levé prévisionnels, pour un montant maximum de 1 880 €HT
--------------	---

4 JANVIER 2022	
20211215-606	Mener une procédure adaptée inférieure à 10 000 €HT en vue de l'acquisition de matériel de formation SST pour les besoins du SMEA31
17 JANVIER 2022	
20220102-01	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum en vue de la maintenance des compresseurs et surpresseurs
20220102-02	Mener une procédure adaptée à hauteur de 5 000 €HT maximum en vue de la maintenance des ascenseurs
20220102-04	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 000 €HT maximum en vue de procéder à la réalisation des prestations de désinfection, dératization des bâtiments exploités par Réseau31
20220102-07	Mener une procédure adaptée à hauteur de 5 000 €HT maximum en vue de procéder à l'acquisition de produits de nettoyage pour les réservoirs d'eau potable
20220102-08	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum en vue de l'acquisition de béton liquide pour les besoins de Réseau31
20220102-09	Mener une procédure adaptée à hauteur de 3 000 €HT maximum en vue de procéder au renouvellement de l'accès à NetExplorer
20220102-10	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de boissons (bouteilles d'eau notamment)
20220102-11	Mener une procédure adaptée à hauteur de 6 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de machines d'usage général, filtration et lavage ainsi que de poches filtrantes
20220102-12	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de vairois ou autres poissons permettant le fonctionnement de l'installation de détection de qualité de l'eau des usines de traitement de l'eau
20220102-13	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 €HT maximum en vue de procéder à la maintenance de progiciels, notamment de firewall
20220102-14	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 €HT maximum en vue de procéder à des prestations de réparation de métalleries
20220102-15	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 €HT maximum en vue de procéder à des prestations d'entretien et de réparation des divers outillages et petits matériels de Réseau31
20220102-16	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum en vue de procéder à des prestations de nettoyage des locaux de Réseau31
20220102-17	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum en vue de procéder à l'acquisition d'enrobés à chaud pour les services de Réseau31
20220102-18	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum en vue de procéder à des prestations de maintenance du réseau informatique
20220102-19	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à l'acquisition de licences informatiques pour les besoins de Réseau31
20220102-20	Mener une procédure adaptée à hauteur de 5 000 €HT maximum en vue de procéder à l'établissement d'actes authentiques et d'actes des auxiliaires de justice
20220102-21	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à l'acquisition de crédits pour le traitement des DICT
20220102-22	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de prestations de réparation de mini pelles, soumises à des conventions d'entretien
20220102-23	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à des prestations de nettoyages spécialisés, notamment des puits de station d'épuration
20220102-25	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de produits spécifiques au réseau HP
20220104-40	Approuver l'avenant 1 au marché 088P2021 relatif aux travaux de restructuration du réseau d'eaux usées sur la commune de Bouloc (lot 2 Poste de refoulement) ayant pour objet d'acter des adaptations techniques, soit une augmentation de 12,3 % du montant
20220106-45	Approuver l'avenant 2 au marché 084A2022 relatif au nettoyage et désinfection des locaux de Réseau31 (lot 3 : stations d'épuration de Villefranche de Lauragais, d'Auterive et Labarthe-sur-Lèze) ayant pour objet d'acter l'ajout de références supplémentaires au bordereau des prix du marché

24 JANVIER 2022	
20220111-03	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de l'achat de petit matériel, pièces détachées et autres consommables d'analyse
20220102-05	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 €HT maximum en vue de procéder à des prestations de contrôle technique automobile des véhicules de Réseau31
20220102-24	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de dessus de niches anciennes
20220102-26	Mener une procédure adaptée à hauteur de 6 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de serrurerie et de ferronnerie
20220112-27	Mener une procédure adaptée à hauteur de 13 600 €HT maximum en vue de procéder à l'achat d'un chariot élévateur électrique d'occasion pour le centre d'exploitation de Villemur sur Tarn
20220102-28	Mener une procédure adaptée à hauteur de 3 000 €HT maximum en vue de procéder à un abonnement auprès d'un site internet d'enchères en ligne
20220113-29	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à des travaux d'aménagement des locaux sur le site de Chaum
20220118-30	Mener une procédure adaptée à hauteur de 39 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de bouteilles d'eau pour alimenter la population en cas de pollution
20220118-31	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de produits chimiques de base pour les besoins de Réseau31
20220102-32	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de prestations de localisation de réseaux enterrés par l'intermédiaire d'un géoradar
20220102-33	Mener une procédure adaptée à hauteur de 3 000 €HT maximum en vue de procéder à des prestations de conseil et assistance en assurance pour les besoins de Réseau31
20220102-34	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de machines spéciales travaux publics pour les besoins de Réseau31
20220102-35	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de matériels agricoles, industriels et métallurgiques
20220102-36	Mener une procédure adaptée à hauteur de 7 000 €HT maximum en vue de procéder à la location de matériels de visio-conférence
20220102-37	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de recourir à un prestataire dans le cadre de la mise en place d'une solution de Gestion Electronique de Documents ainsi qu'une solution de Gestion de la Relation Usagers au sein de Réseau31
20220111-38	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat d'une prestation d'établissement de certificats d'immatriculation de véhicules
20220111-39	Mener une procédure adaptée à hauteur de 2 000 €HT maximum en vue de procéder au remplacement de quincaillerie sur une porte existante au centre d'exploitation de Grenade-sur-Garonne
20220104-41	Mener une procédure adaptée à hauteur de 5 000 €HT maximum en vue de procéder à des prestations de débroussaillage – terrassement – nivellement, rendues nécessaires pour les besoins des études sur le projet de la station d'épuration de Saint-Béat
20220110-49	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à des travaux de réparation de fuites d'eau sur la toiture du centre d'exploitation de Villemur-sur-Tarn
20220111-50	Approuver l'avenant 1 au marché 089P2021 relatif aux travaux de renforcement et de renouvellement des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et eau potable, situées rue de l'égalité à Grenade-sur-Garonne, ayant pour objet d'acter la correction d'une erreur matérielle à l'acte d'engagement
20220111-51	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise SEIHE pour l'entreprise OTV concernant la fourniture et pose des lots de serrurerie et de tuyauterie pour un montant maximum de 28 175,55 €HT
20220111-52	Approuver l'avenant 1 aux marchés 011P2020 et 012P2020 relatifs à la location d'engins et matériels de chantier, ayant pour objet d'acter des modifications administratives
20220119-61	Mener une procédure adaptée à hauteur de 8 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de papier pour la reprographie des services de Réseau31
31 JANVIER 2022	
20220112-53	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 €HT maximum en vue de former et recycler les agents à l'utilisation des grues auxiliaires de chargement pour les besoins de Réseau31

7 FEVRIER 2022		
20220121-63	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 100 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de bâches et filet pour la benne du camion du centre de Frouzins	
20220121-64	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à la réalisation de travaux d'impression ou de reprographie pour les besoins de Réseau31	
20220121-65	Faire bénéficier à Réseau31 d'assistances juridiques d'avocats sur certaines affaires, visées à la nomenclature 75.01 X, par la mise en œuvre de procédures adaptées dont le total cumulé sera inférieur à 40 000 €HT	
20220121-66	Faire bénéficier à Réseau31 d'assistances juridiques d'avocats sur certaines affaires, pour la représentation en justice dans le cadre de divers contentieux, par la mise en œuvre de procédures adaptées dont le total cumulé sera inférieur à 40 000 €HT	
20220121-67	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à la location de véhicules légers pour les besoins de Réseau31	
20220121-68	Approuver l'avenant 2 au marché 041A2018 relatif à l'installation et la location de bâtiments modulaires sur le territoire de Réseau31, ayant pour objet d'acter de la régularisation d'éléments administratifs	
20220125-70	Approuver l'avenant 1 au marché 078P2021 relatif aux travaux de réhabilitation des bâches AEP de l'usine PSE (lot 1) ayant pour objet d'acter des adaptations techniques, soit une augmentation de 1,63 % du montant	
20220131-74	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à la location de poids lourds pour les besoins de Réseau31	
20220131-76	Annuler et remplacer la décision 20220104-41 du 4 janvier 2022 et mener une procédure adaptée à hauteur de 10 500 €HT maximum en vue de procéder à des prestations de débroussaillage, terrassement et nivellement rendues nécessaires pour les besoins des études sur le projet de la station d'épuration de Saint-Béat	
20220131-77	Mener une procédure adaptée à hauteur de 4 200 €HT maximum en vue de procéder à la location d'un camion bi-benne de 26 tonnes, pour l'antenne de Frouzins	
20220131-78	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum en vue de l'acquisition de béton liquide pour les besoins de Réseau31	
20220131-79	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à des travaux de rénovation du siège de Réseau31	
20220131-80	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à des travaux de rénovation du centre d'exploitation de Maureville	
20220131-81	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder à des travaux de rénovation du centre d'exploitation de Saint-Gaudens	
20220201-82	Mener une procédure adaptée à hauteur de 12 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de produits de premiers secours	
20220201-83	Mener une procédure adaptée à hauteur de 500 €HT maximum en vue de procéder à la maintenance des véhicules utilitaires de moins de 3,5 tonnes pour l'ensemble des centres de Réseau31	
11 FEVRIER 2022		
20220111-06	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum en vue de procéder au traitement des déchets industriels de Réseau31	
20220125-71	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise SEIHE, sous-traitant de EIFFAGE pour le marché 045P2020 relatif aux travaux de création du réservoir sur tour Rebigue 2 sur la commune de Castanet-Tolosan et de mise en œuvre du réseau de transfert associé traversant les communes de Pechbusque, Mervilla, Rebigue et Castanet-Tolosan (lot 2), concernant la fourniture et la pose d'un équipement coffret cahors DN125 et DN150 dans le cadre de la tranche optionnelle n°2, pour un montant maximum de 1 722 €HT	
20220125-72	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise SPIE CITYNETWORKS pour le marché 088P2021 relatif aux travaux de restructuration du réseau d'eau usées PR Tuilerie/Maurou, Projet Ribals, sur la commune de Boulac, concernant des prestations de mise en place et de récupération de buse et poteau en bois, pour un montant maximum de 1 000 €HT	
20220125-73	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise SEIHE pour le marché 116P2021 relatif aux travaux de création d'une station d'épuration et réseau de collecte et de transfert sur la commune de Bélesta-en-Lauragais, concernant des prestations de création du poste de relevage d'une capacité de 10 à 15 m3/h intégré à la tranche optionnelle du marché, pour un montant maximum de 43 260 €HT	

20220204-87	Annuler et remplacer la décision 20220102-07 du 2 janvier 2022 et mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 €HT maximum en vue de procéder à l'acquisition de produits de nettoyage pour les réservoirs d'eau potable	
20220208-92	Mener une procédure adaptée à hauteur de 5 000 €HT maximum en vue de procéder à l'achat de matériels d'investigation des réseaux	
1ER MARS 2022		
20220203-84	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise ESIRIS, pour TOUJA, concernant des missions d'études de sol (G3), pour un montant maximum de 3 000 €HT	
20220203-85	Approuver l'avenant 1 au marché 134N2021 ayant pour objet d'acter des adaptations administratives	
20220210-86	Accepter et agréer la sous-traitance de second rang de l'entreprise LPLM, concernant des prestations de mise en place et récupération de fourniture et pose de panneaux, d'un portillon et d'un portail, pour un montant maximum de 3 425 €HT	
20220210-96	Approuver l'avenant 1 au marché 094A2018 ayant pour objet d'acter des modalités de révision du prix pour fixer à la place un prix ferme et définitif	
20220210-99	Approuver l'avenant 4 au marché 078A2018 ayant pour objet d'acter des adaptations techniques	
20220211-100	Mener une procédure adaptée à hauteur de 4 000 €HT maximum, en vue de procéder à des travaux de remplacement des vitres sur la serre de séchage solaire des boues de la station d'épuration de Fonsorbes	
20220214-103	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 €HT maximum, en vue de procéder à la réalisation d'une prestation intellectuelle d'inventaire faune et flore pour RESEAU31	
20220215-106	Mener une procédure adaptée à hauteur de 400 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat d'une prestation d'analyse de boues de décantation, en vue du curage d'une bache de défense incendie	
20220216-107	Mener une procédure adaptée à hauteur de 11 000 €HT maximum, en vue de procéder à des travaux de création d'un vestiaire féminin sur le site de Frouzins	
20220216-108	Mener une procédure adaptée à hauteur de 2 000 €HT maximum, en vue de procéder à la réalisation d'un dossier de raccordement, dans le cadre de l'opération de la centrale hydroélectrique du Bourgaill	
4 MARS 2022		
20220207-88	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise PIPE LINE SOUDURE, sous-traitant d'INEO, concernant la réalisation d'une soudure sur tuyauterie, pour un montant maximum de 12 930 €HT	
20220207-89	Conclure un marché de gré à gré inférieur à 40 000 €HT, sous la forme d'un accord cadre à prix unitaires, afin de procéder à la maintenance des réseaux informatiques	
20220218-109	Mener une procédure adaptée à hauteur de 6 500 €HT maximum, en vue de procéder à la location d'une aspiratrice excavatrice pour pompage limon et sable	
17 MARS 2022		
20220225-111	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise COLAS, pour CPS EAU, concernant la réalisation de terrassement, pose de regard béton et réfection de voirie, pour un nouveau montant maximum de 37 726.92 €HT	
20220225-112	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise FRONTON TP, concernant des prestations de terrassement VRD, pour un nouveau montant maximum de 42 710 €HT	
20220225-113	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise France SUD ETANCHEITE, concernant L42TANCH21T2 DES FILTRES, pour un nouveau montant maximum de 20 762 €HT	
20220225-115	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat de prestations de traitements	
20220225-116	Mener une procédure adaptée à hauteur de 1 000 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat de denrées alimentaires pour les réunions et événements	
20220225-117	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum, en vue de procéder à des prestations de location de matériels pour l'événementiel	
20220225-118	Mener une procédure adaptée à hauteur de 4 000 €HT maximum, en vue de procéder à la location de véhicules avec chauffeur pour le transport de personnes	
20220225-119	Mener une procédure adaptée à hauteur de 3 000 €HT maximum, en vue de procéder à la location de la machine à affranchir	

20220225-120	Mener une procédure adaptée à hauteur de 2 500 €HT maximum, en vue la location de salles pour réunions
20220225-121	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum, en vue de faire appel aux services d'un chargé de mission pour répondre à des besoins en matière de communication interne et externe notamment au moyen d'outils spécifiques de communication
20220301-123	Mener une procédure adaptée, sous la forme d'un marché à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder aux travaux d'extension du réseau d'assainissement sur le chemin de Landery située sur la commune de LARRA
20220303-125	Mener une procédure adaptée, sous la forme d'un marché à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder aux travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable sur la commune de CESSALES
20220307-130	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat de diffuseurs d'air pour les stations d'épuration de RESEAU31
20220307-131	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise COMEORN pour OTV, concernant des prestations relatives au lot « pont racleur » pour un montant de 53 022,35 €HT
20220307-132	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise RESOTOPO pour IRH, concernant la réalisation de relevés topographiques pour un montant de 1 080 €HT
5 AVRIL 2022	
20220308-133	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord cadre à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder aux prestations d'hygiénisation, d'enlèvement des boues de station d'épuration et de valorisation agricole
20220308-134	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord cadre à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder aux travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable avenue du Château d'eau à La Salvétat Saint Gilles
20220308-135	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord cadre à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder à l'acquisition d'unités de déshydratation mobiles de boues de stations d'épuration
20220311-136	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise EzV ETANCHEITE, concernant des prestations relatives à l'étanchéité supérieure du dôme du réservoir d'Ondes, pour un montant maximum de 6 000 €HT
20220311-137	Mener une procédure d'appel d'offres ouvert, sous la forme d'un accord cadre à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder aux travaux d'investissements courants sur ouvrages hydrauliques de RESEAU31
20220314-139	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise COMMINGES BATIMENT pour TOUJA concernant des prestations relatives au local d'exploitation de la station d'épuration de Salies du Salat, pour un montant maximum de 110 000 €HT
20220315-141	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum, en vue de procéder à des interventions de scaphandriers pour des travaux subaquatiques sur les ouvrages eaux usées et eau potable de RESEAU31
20220315-142	Mener une procédure adaptée à hauteur de 40 000 €HT maximum, en vue de procéder à des interventions de scaphandriers pour des travaux de création de vestiaires, sanitaires et d'un laboratoire d'analyse des eaux dans les locaux de la station d'épuration de Plaisance du Touch
20220318-149	Approuver l'avenant 1 au marché Roo230 ayant pour objet d'acter le transfert du marché relatif aux missions de maîtrise d'œuvre, pour des travaux d'extension de la station d'épuration de Gragnague, à RESEAU31
20220318-153	Approuver l'avenant 2 au marché Roo231, ayant pour objet d'acter le transfert du marché relatif à la mise en place des équipements du poste de relevage des eaux usées du futur lycée de Gragnague, à RESEAU31
20220318-154	Approuver l'avenant 1 au marché Roo232, ayant pour objet d'acter le transfert du marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du poste de refoulement des eaux usées du futur lycée de Gragnague, à RESEAU31
6 AVRIL 2022	
20220315-184	Mener une procédure adaptée, sous la forme d'un marché à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder aux travaux de création des réseaux d'eaux usées et des branchements associés sur la commune de Lavelanet de Comminges au niveau de la route départementale 49, du chemin du cimetière et de la rue de la Comtesse, ainsi que le renouvellement du réseau d'eau potable et des

	branchements de la même zone
12 AVRIL 2022	
20220311-138	Conclure un marché de gré à gré inférieur à 40 000 €HT, sous la forme d'un accord cadre à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder au nettoyage des vitreries du centre d'exploitation de Maureville
20220318-145	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise SEIHE concernant des prestations à la fourniture et pose du poste de refoulement de Montesquieu-Lauragais, pour un montant maximum de 75 720 €HT
20220318-146	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise ATE concernant la réalisation de l'étanchéité de la toiture du réservoir de Préserville, pour un montant maximum de 18 000 €HT
20220318-147	Accepter et agréer la sous-traitance modificative de l'entreprise EUROVIA pour CEGEPT concernant le traitement de la couche de roulement de la conduite AEP depuis le réservoir de Saint-Sauveur vers Villeneuve les Bouloc, pour un montant maximum de 47 462 €HT
20220318-148	Approuver l'avenant 2 au marché 008P2021 relatif aux travaux de création d'une unité de traitement d'eau potable au hameau de Lezan sur la commune de Sauveterre de Comminges, ayant pour objet d'acter l'ajout de prix supplémentaires permettant des adaptations techniques, soit une augmentation de 4,18 % du montant du marché
20220318-151	Approuver l'avenant 1 au marché 099N2021 relatif à la fourniture d'automates de télégestion, pièces détachées et réparation, ayant pour objet d'acter l'ajout de références supplémentaires
20220318-152	Approuver l'avenant 5 au marché 105A2018 relatif aux travaux hydrauliques courants 3 ^{ème} tranche- lot 7, ayant pour objet d'acter l'ajout de prix supplémentaires
20220318-155	Mener une procédure adaptée à hauteur de 15 000 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat de débibrillateurs automatiques
20220318-156	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat de pièces pour la maintenance de dégrilleurs
20220321-157	Mener une procédure adaptée à hauteur de 10 000 €HT maximum, en vue de procéder à des essais d'étanchéité et d'ITV, dans le cadre des travaux de création des réseaux d'eaux usées, en centre bourg de la commune de Bélesta-en-lauragais
14 AVRIL 2022	
20220322-144	Accepter et agréer la sous-traitance de second rang de l'entreprise BEDS pour EIFFAGE concernant la conception d'une étude électrique CFO/CFA, pour un montant maximum de 3 000 €HT
20220324-161	Approuver l'avenant 1 au marché 061P2019 relatif à la fourniture et à la maintenance des extincteurs et des équipements de désenfumage naturel, ayant pour objet l'intégration de références supplémentaires au bordereau des prix unitaires
20220328-163	Accepter et agréer la sous-traitance de second rang de l'entreprise RESINE CONCEPT pour TOUJA concernant des prestations d'étanchéité, pour un montant maximum de 7 279,48 €HT
20220325-165	Approuver l'avenant 1 au marché 109A2019 relatif à la fourniture de services de télécommunication, voix et données-lot2, ayant pour objet d'acter la mise à jour du bordereau des prix unitaires
20220325-166	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise EUROTIP concernant des travaux d'étanchéité de charpente et couverture, pour un montant maximum de 1 292 €HT
20220325-167	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise PENE & FILS concernant les travaux de branchements AEU et AEP, relatifs aux bons de commande 39864 et 39865 (marché 043A202 relatif aux travaux de branchements assainissement et eau potable – lot 3), pour un montant maximum de 2 122,24 €HT
20220328-170	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise ATELIERS DE L'ARMAGNAC pour l'entreprise TOUJA concernant la fourniture et la pose de menuiseries en aluminium, pour un montant maximum de 11 528,25 €HT
20220331-175	Approuver l'avenant 1 au marché 100P2021 relatif aux travaux de rénovation des locaux du site de Plaisance du Touch – Lot1, ayant pour objet l'intégration de prix supplémentaires permettant des adaptations techniques, soit une augmentation de 3,28 % du montant du marché
20220331-176	Approuver l'avenant 2 au marché 039P2020 relatif aux travaux de construction d'une station d'épuration et d'un réseau de transfert sur la commune de St Julien sur Garonne – Lot1, ayant pour objet la suppression (- value de 2,30% TO) et l'intégration (+ value de 0,99 % TF) de prestations permettant des adaptations techniques, soit un p
20220405-179	Mener une procédure adaptée à hauteur de 3 000 €HT maximum, en vue de procéder à l'achat de stores pour les besoins de RESEAU31
20220405-180	Mener une procédure adaptée, sous la forme d'un marché à prix unitaires et forfaitaires, afin de procéder à la fourniture et à l'installation d'un dégrilleur et d'un compacteur à déchets sur le poste de

	refoulement du Blanquet, situé sur la commune de Villeneuve Tolosane
20220405-181	Mener une procédure adaptée à hauteur de 20 000 €HT maximum, en vue de procéder à la maintenance du progiciel métier de gestion des marchés publics ainsi qu'à l'abonnement à la plateforme de dématérialisation afférente
19 AVRIL 2022	
20220318-149	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise SEIHE concernant la fourniture, pose et raccordement électromécanique des postes de relèvement, pour un montant maximum de 118 690 €HT
20220404-178	Accepter et agréer la sous-traitance de l'entreprise ETPM concernant des travaux de réfection définitive, pour un montant maximum de 26 500 €HT
20220411-188	Mener une procédure adaptée sous forme d'un marché à prix forfaitaires, afin de procéder à l'achat d'une pelle à roues de 16 tonnes d'occasion avec reprise d'une pelle
20220415-200	Mener une procédure adaptée à hauteur de 25 000 €HT maximum, pour des prestations de nettoyage et désinfection des vêtements de travail des agents de RESEAU ₃₁

Bureau syndical du 13 décembre 2021

Compétences financières	
D20211213-01	Mise en place d'une mission d'accompagnement pour une démarche de communication et concertation dans le cadre d'une installation d'une unité de méthanisation sur la commune d'Auterive
RH-Patrimoine-Juridique	
D20211213-02	Occupation du domaine syndical par des équipements de communication électronique - Commune de Saint-Sauveur et Fronton
D20211213-03	Approbation des avenants aux procès-verbaux de mise à disposition des biens des communes de La Salvétat Saint-Gilles et de Saint-Elix-le-Château
D20211213-04	Avenant 4 à la convention de fourniture d'eau potable entre l'IEMN-TM-SETOM et RESEAU ₃₁ pour les besoins de la commune de Saint-Orens
D20211213-05a	Convention tripartite relative aux modalités de financement d'un renforcement de réseau d'eau potable à Mascarville
D20211213-05b	Convention tripartite relative aux modalités de financement d'un renforcement de réseau d'eau potable à Saussens
D20211213-05c	Convention tripartite relative aux modalités de financement d'un renforcement de réseau d'eau potable à Villenouvelle
D20211213-06	Avenants aux protocoles de transferts de l'ensemble des compétences eau potable et assainissement collectif entre la commune de Revel et RESEAU ₃₁
D20211213-07	Convention désignant la commune de Pelleport comme maître d'ouvrage unique de l'opération de création d'un cheminement piétonnier, d'un réseau d'eaux pluviales et d'aménagements de sécurité route de Launac et route de Drudas
D20211213-08	Schéma directeur et zonage d'assainissement des eaux usées. Convention de contribution technique et financière pour la commune de Beaumont sur Lèze
D20211213-09	Protocole transactionnel avec le SIVOM des Plaines et Coteaux du Volvestre relatif à l'entretien des locaux du Centre d'Exploitation «Val de Garonne pour 2021

Bureau syndical du 14 février 2022

Compétences financières	
D20220214-01	Proposition de règlement d'un contentieux sur les facturations eau potable et assainissement collectif de l'entreprise T3M LAVAIL à REVEL
D20220214-02	Protocole transactionnel avec la commune de Mazères sur Salat relatif aux travaux de réhabilitation du réseau pluvial dans la ZAC Rizla Croix
RH-Patrimoine-Juridique	
D20220214-03	Mise en œuvre de la gratification des stagiaires
D20220214-04	Amendements au règlement du temps de travail

Conseil syndical du 16 mai 2022

Annexe au rapport des décisions prises par le Président et le Bureau

15

D20220214-05a

Créations de postes en contrat :

de créer un poste pourvu par un agent contractuel relevant de la catégorie B de la filière technique du cadre d'emplois des techniciens à temps complet. L'agent contractuel sera recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans avec possibilité de renouvellement pour la même durée. Les missions de l'agent seront les suivantes : coordonner les moyens humains et matériels pour réaliser les travaux d'entretien, de développement et de surveillance des réseaux et des ouvrages de collecte et assurer le traitement et la distribution de l'eau gérés par l'Antenne d'exploitation de Chaum.

de créer un poste pourvu par un agent contractuel relevant de la catégorie A de la filière technique du cadre d'emplois des Ingénieurs à temps complet. L'agent contractuel sera recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans avec possibilité de renouvellement pour la même durée. Les missions de l'agent seront les suivantes :

- Animer et coordonner l'activité du centre d'exploitation des ouvrages et réseaux de son territoire,
- Apporter une expertise pour l'optimisation de la gestion des équipements et proposer des solutions de modernisation et d'optimisation des ouvrages,
- Etre force de proposition pour mettre en œuvre les mesures de protection de la santé et de la sécurité des agents,
- Organiser et mettre en œuvre des politiques d'exploitation en assurant le suivi technique, administratif et financier de ces opérations,
- Impulser les projets transversaux et y participer,
- Prendre en compte les contraintes budgétaires ainsi que les principes de la certification ISO 9001 dans ses pratiques et s'inscrit dans la stratégie de la démarche qualité quand cela est possible.

D20220214-05b

Créations de postes :

Au Territoire Nord : Suppression d'un poste du cadre d'emploi des Agents de Maîtrise et création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints techniques à temps complet ;

Au Territoire Sud : Suppression d'un poste du cadre d'emploi des Agents de Maîtrise et création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints techniques à temps complet ;

Au Territoire Centre : Suppression d'un poste du cadre d'emploi des Agents de Maîtrise et création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints techniques à temps complet.

D20220214-06

Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de services conclue pour l'année 2022 entre la Communauté d'Agglomération du Sicoval et le SMEA₃₁

D20220214-07

Approbation d'un avenant au procès-verbal de mise à disposition des biens de la commune de Lagarde au bénéfice du SMEA₃₁ consécutivement au transfert de ses compétences en assainissement collectif. Reprise des emprunts et des subventions en annuité

D20220214-08

Désaffectation et déclassement de biens obsolètes ou hors d'usage

D20220214-09a

Création d'un réseau pluvial chemin de Lartigue à Merville (CTo1) – Convention de maîtrise d'ouvrage unique

D20220214-09b

Convention de maîtrise d'ouvrage unique portant sur une opération d'aménagement du Boulevard du Comminges sur Saint Gaudens entre le SIVOM Saint-Gaudens-Montrejeau-Aspet-Magnoac et Réseau₃₁

D20220214-10

Approbation avenant n° 2 au contrat de délégation du service public d'assainissement collectif de la commune de Gragnague

D20220214-11

Salon Cycl'Eau 2022. Participation de Réseau₃₁ au Village partenaire

Bureau syndical du 21 mars 2022

Compétences financières	
D20220321-01	Convention pour le règlement des dépenses réglées à tort par RESEAU ₃₂ pour le Syndicat des Eaux de Villemur sur Tarn
RH-Patrimoine-Juridique	
D20220321-02	Créations de postes : A la Direction Générale : suppression d'un poste du cadre d'emploi des Rédacteurs et création d'un poste du cadre d'emploi des Techniciens à temps complet ; A la Direction Adjointe Ressources Humaines et Financières : suppression d'un poste du cadre d'emploi des Rédacteurs et création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs à temps complet ; Au Territoire Sud : suppressions de deux postes du cadre d'emploi des Agents de Maîtrise et créations

Conseil syndical du 16 mai 2022

Annexe au rapport des décisions prises par le Président et le Bureau

16

de deux postes du cadre d'emploi des Adjoints Techniques à temps complet ;

A la Direction Adjointe des Services Techniques Communs : suppression d'un poste du cadre d'emploi des Techniciens et création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs à temps complet.

D20220321-03	Occupation du domaine syndical par des équipements de communication électronique par TOTEM. Communes de Le Grès et Grenade(CT1), St Sauveur, Villaudric et Fronton (CT02), La Salvétat St Gilles (CT6), Lavalette et Villefranche de Lauragais (CT9) et Montbrun et Rebique (CT10)
D20220321-04a	Transfert des ouvrages d'assainissement des eaux usées à Lafitte Vigordane (31390) appartenant à la SNC Foncier Conseil
D20220321-04b	Transfert des ouvrages d'assainissement des eaux usées du lotissement Saint Sernin à Puydaniel (31442) appartenant à l'Association Syndicale Libre du Lotissement
D20220321-05	Désaffectation et déclassement d'un bien hors d'usage
D20220321-06a	Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage - Renouvellement et renforcement réseaux eau potable et eaux usées rue d'Aquitaine et rue du 8 mai 1945 (partiel) à Plaisance du Touch (CT06)
D20220321-06b	Convention désignant la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat, comme maître d'ouvrage unique de l'opération de la réfection de la Rue des Papetiers à Mazères sur Salat
D20220321-06c	Extension des réseaux d'eau potable et d'eaux usées chemins Rachac et Bourdin sur la commune Palaminy (CT12) - Convention d'occupation entre RESEAU31 et la SNCF
D20220321-07a	Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées après enquête publique - Commune de TREBONS SUR LA GRASSE (CT9)
D20220321-07b	Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées après enquête publique - Commune de VILLEMATIER (CT3)
D20220321-08	Organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau pour l'irrigation - Périmètres hydrographiques Garonne-Saint Martory, Hers-mort et Girou Approbation des plans de répartition des eaux pour l'irrigation été 2022 et hiver 2022-2023